



LES ENTREPRISES FRANÇAISES DE TRANSFORMATION DES PRODUITS DE LA MER

L'industrie de transformation des produits de la mer regroupe les entreprises dont l'activité principale ou secondaire consiste à élaborer des produits destinés à l'alimentation humaine à partir de poissons, crustacés, coquillages et céphalopodes marins ou d'eau douce. Ces entreprises peuvent exercer différentes activités de transformation comme le filetage, le conditionnement sous atmosphère modifiée, la cuisson, la surgélation, la saurisserie ou la fabrication de conserves.

D'après l'enquête annuelle d'entreprises Agreste réalisée par le ministère de l'Agriculture sur les entreprises du secteur agro-alimentaire de plus de 20 salariés, le chiffre d'affaires de l'industrie de transformation des produits de la mer représente 2,3% de celui de l'ensemble des industries agro-alimentaires. Cependant, entre 1995 et 2001, ce chiffre d'affaires a augmenté de près de 50%, soit deux fois plus que celui de l'ensemble des industries agro-alimentaires.

Cette progression est due à un grand nombre de petites entreprises innovantes qui ont fait l'objet d'un travail d'enquêtes conduit par l'OFIMER et par l'IFREMER. Le travail de l'OFIMER a porté plus particulièrement sur les entreprises de mareyage dont certaines exercent une activité de transformation. Le travail de l'IFREMER a porté sur les entreprises de transformation n'exerçant pas d'activité de mareyage.

Nombre d'entreprises :

En 2004, il existe en France environ 290 entreprises de transformation, sans compter une quarantaine de mareyeurs qui ont également une activité de transformation.

Estimation du chiffre d'affaires et de l'effectif :

Le chiffre d'affaires total des entreprises exerçant une activité de transformation de produits de la mer (hors mareyage) peut être estimé à 4,6 milliards d'euros en 2002.

L'enquête de branche réalisée par l'IFREMER auprès de 277 entreprises de transformation montre que la part des produits de la mer dans le chiffre d'affaires total de ces entreprises peut être estimée à 65%, soit 3 milliards d'euros.

D'après cette enquête, l'effectif des entreprises de transformation pour la seule activité produits de la mer peut être estimé à 13 300 emplois

Répartition du chiffre d'affaires du secteur par type de produits :

Le chiffre d'affaires global, pour la seule activité produits de la mer, des entreprises de transformation hors mareyage peut être réparti comme suit (source : enquête IFREMER) :

- conserves 29%
- surgelés 28%
- saurisserie 20%
- produits traiteurs (y compris cuisson de crevettes) 22%

Répartition des entreprises en fonction de leur chiffre d'affaires :

Figure 1 : Nombre d'entreprises de transformation par classes de chiffre d'affaires, et montant du C.A. correspondant (toutes activités confondues).

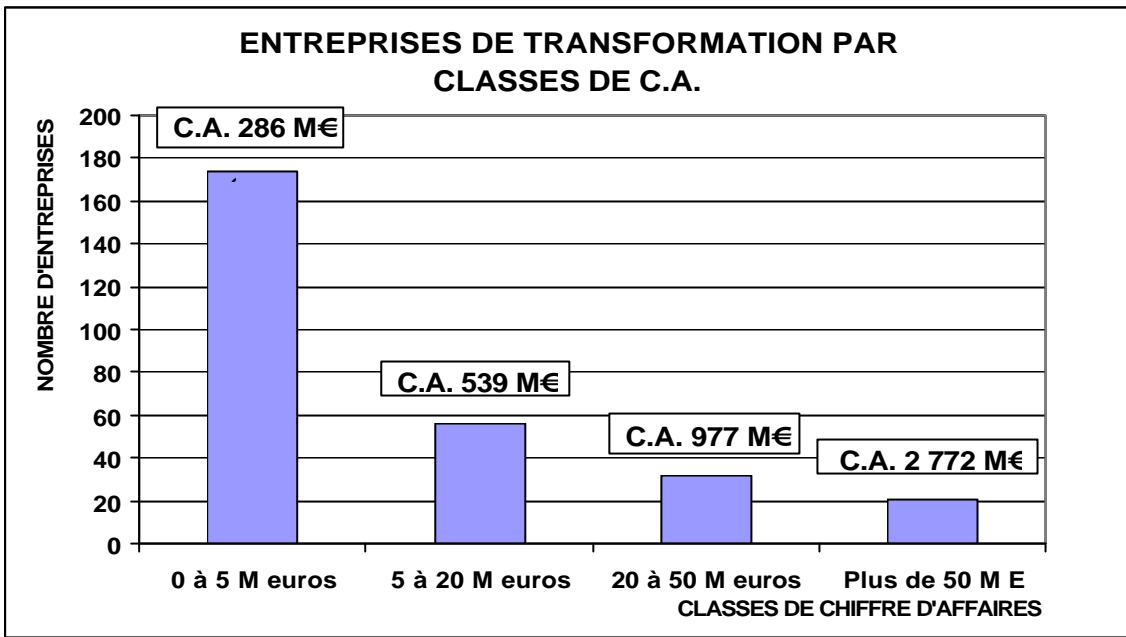
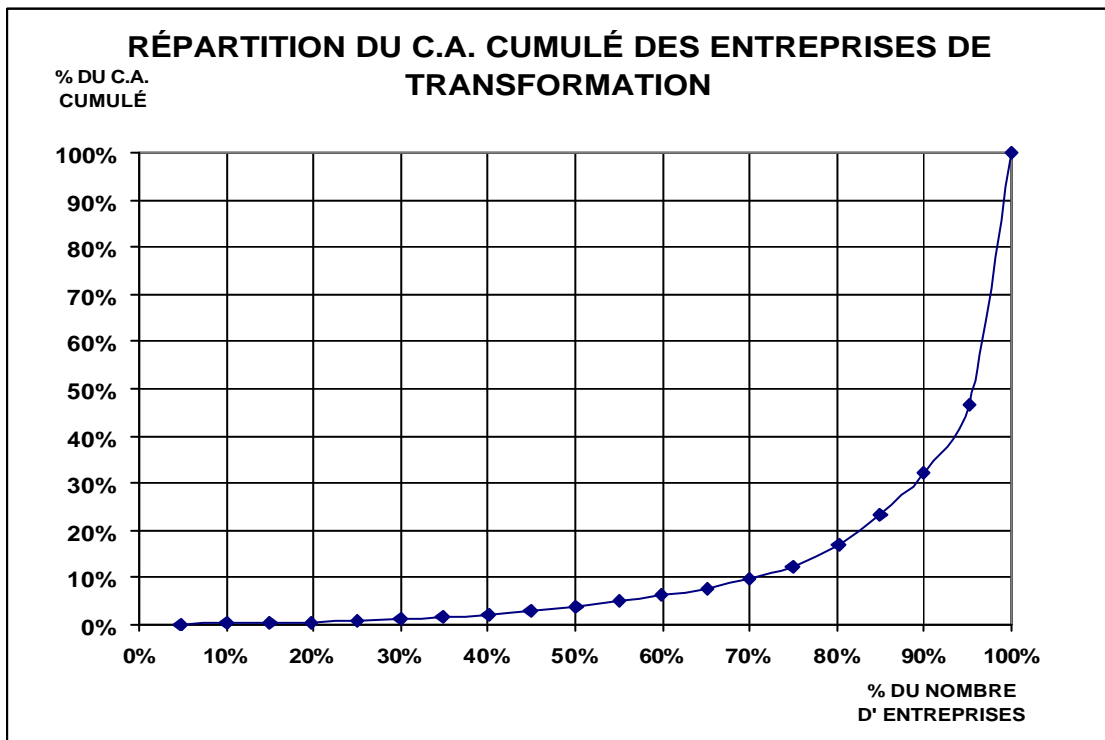


Figure 2 : Relation entre chiffre d'affaires cumulé (toutes activités confondues) et nombre d'entreprises classées par ordre croissant de chiffre d'affaires



50% des entreprises réalisent moins de 5% du chiffre d'affaires total des entreprises de transformation des produits de la mer (toutes activités confondues).

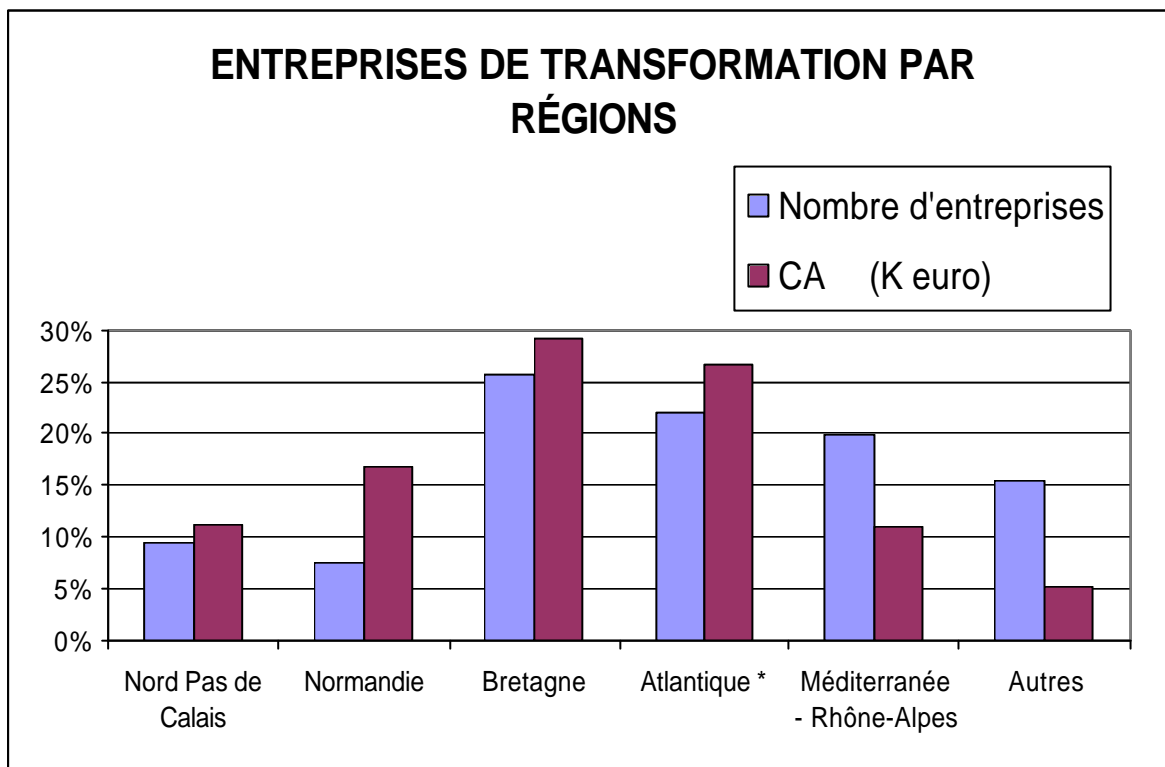
A l'inverse, 5% des entreprises de transformation réalisent plus de 50% du chiffre d'affaires du secteur.

Le secteur de la transformation des produits de la mer est donc caractérisé par un très grand nombre de petites entreprises contribuant faiblement au chiffres d'affaires total et par un petit nombre d'entreprises plus importantes, qui réalisent une part prépondérante de ce chiffre d'affaires.

Avec un chiffre d'affaires moyen à 16,3 M € et un chiffre d'affaires médian à 3 M €, la taille des entreprises de transformation apparaît très contrastée. Quelques très grosses entreprises tirent la moyenne du chiffre d'affaires vers le haut.

Répartition régionale des entreprises de transformation :

Figure 3 : répartition du nombre d'entreprises et du chiffre d'affaires par région.



* Atlantique = Aquitaine, Poitou-Charentes et Pays de la Loire

Les entreprises de transformation sont établies en grande majorité dans les régions littorales. La répartition entre ces différentes zones géographiques se fait de façon contrastée. La Normandie se caractérise par un petit nombre d'entreprises de grande taille. Le Nord Pas-de-Calais, la Bretagne et le restant de la façade Atlantique participent de façon importante au chiffre d'affaires global avec des entreprises d'une taille plus proche de la moyenne. En revanche, les entreprises sont nombreuses mais le plus souvent de taille réduite en Méditerranée, en Rhône-Alpes et dans les autres régions françaises.